



Gagny le 31 mai 2022.

Note Synthétique des activités de l'association Environnement 93 de 2019 à 2021.

Depuis sa création l'association Environnement 93 œuvre pour la protection de l'environnement et la promotion du débat public en Seine-Saint-Denis, dans le strict respect de ses statuts.

Les grands projets en Seine-Saint-Denis liés en particulier à l'organisation des JOP2024 et à la mise en œuvre du Grand Paris Express, se sont cumulés avec l'évolution des compétences territoriales qui a conduit à une profonde évolution des documents d'urbanisme, plans et schémas territoriaux sur l'ensemble des communes du département. Débats et propositions ont été au centre des actions de l'association depuis 2019.

Environnement 93 s'est également engagée au delà du département de Seine-Saint-Denis dans le cadre des schémas de bassin avec les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) Marne Confluence et Croult-Enghien-Vieille Mer, le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Seine-Normandie de même qu'avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Métropole du Grand Paris. Environnement 93 est aussi intervenue, dans le cadre de sa participation aux engagements de FNE Ile de France, sur des dossiers qui dépassent le strict périmètre administratif de la Seine-Saint-Denis tels le PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets) de la Région Ile de France, de même que dans des commissions interdépartementales telle la CIPENAF (Commission Interdépartementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers).

En complément des débats publics traditionnels institutionnels, et malgré la mise en sommeil de projets annoncés de débats avec les citoyens, la période de confinement a permis la mise en œuvre de procédures « à distance » peu utilisées jusqu'alors. Ces procédures ont démontré leur pertinence et leur capacité d'ouverture à ce type de débat pour un plus grand nombre. Pour les années à venir ce schéma associant débat nécessaire en présentiel et débat en « télétravail » continuera à être pratiqué et sera amélioré.

Les rapports d'activité et indicateurs témoignent de ces modes différenciés de concertation qui perpétuent et enrichissent le débat public..